

Pochette d'accueil pour les nouveaux arrivants



PHOTO: HUSOVIK



Municipalité de *Sainte-Anne-de-la-Pérade*

200 rue Principale, Sainte-Anne-de-la-Pérade

Téléphone: 418 325-2841

www.sainteannedelaperade.net



Table des matières



<i>10 raisons de choisir Sainte-Anne-de-la-Pérade</i>	3
<i>Mot du comité d'accueil des nouveaux arrivants</i>	4
<i>Mot de la mairesse</i>	4
<i>Historique de la municipalité</i>	5
<i>Armoiries et logo de la municipalité</i>	6
<i>Conseil municipal</i>	7
<i>Bureau municipal</i>	8
<i>Travaux publics</i>	9
<i>Protection incendie et premiers répondants</i>	9
<i>Calendrier événementiel 2018</i>	10
<i>Sports, loisirs et plein air</i>	13
<i>Art, culture et tourisme</i>	15
<i>Médias d'informations</i>	16
<i>Calendriers de la collecte des ordures 2018</i>	18
<i>Calendriers de la collecte du recyclage 2018</i>	19
<i>Règlements municipaux</i>	20
<i>Location de salles municipales</i>	21
<i>Comités formés par le conseil municipal en 2018</i>	22
<i>Associations et organismes</i>	24
<i>Services de garde et éducation</i>	27
<i>Emploi</i>	28
<i>Services de santé</i>	28



10 raisons de choisir Sainte-Anne-de-la-Pérade

1 La tranquillité de vivre près de la nature, le calme de la rivière.



2 La vie événementielle été comme hiver, ici la saison froide passe trop vite.

3 Un aréna, des terrains sportifs multiples, un service d'animation estivale.



4 La possibilité de se trouver un emploi près de chez vous.

5 L'éducation à proximité; une école primaire dans le village et une école secondaire à 10 minutes d'autobus.



6 Pour la diversité des services, des commerces locaux et des professionnels de la santé.

7 L'accueil des gens, leur sourire et le bon voisinage.

8 Un endroit de villégiature, des sites touristiques et historiques.



9 La proximité des grandes villes et de l'accès à l'autoroute.

10 L'accessibilité des sports pour les jeunes.

Mot du comité d'accueil des nouveaux arrivants

Bienvenue à Sainte-Anne-de-la-Pérade!

Il nous fait plaisir de vous accueillir parmi nous. Nous avons l'honneur de vous offrir ce petit guide afin de vous aider dans votre processus d'adaptation au sein de notre municipalité. Celui-ci regroupe toutes les informations pertinentes à votre installation et à la vie quotidienne chez nous.

Nous-mêmes, en tant que nouvel arrivant depuis quelques années déjà, au sein de la communauté péradienne, nous aurions aimé avoir cet outil en main lors de notre arrivée. Nous espérons qu'il pourra répondre à plusieurs de vos questionnements. Sachez que vous pouvez approfondir ce qui se trouve à l'intérieur de ce document en consultant les différentes sections du site web municipal au www.sainteannedelaperade.net.

Nous vous souhaitons un bon emménagement et espérons avoir la chance de faire plus ample connaissance lors des différents événements organisés chez nous.

Au plaisir de vous croiser!

Le comité d'accueil des nouveaux arrivants de Sainte-Anne-de-la-Pérade.



Mot de la mairesse

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Située à l'embouchure de la rivière Ste-Anne et du Fleuve St-Laurent, notre municipalité a accueilli des pionniers, des défricheurs, des notables et surtout des gens de cœur. Au-delà de notre histoire, notre population s'est façonnée, s'est transformée à travers trois siècles de changements et d'évolution.

Aujourd'hui, je vous écris ces mots afin de souligner notre fierté d'accueillir de nouveaux Péradiens et Péradiennes qui sauront joindre notre grande famille, la faire grandir et devenir toujours plus dynamique et accueillante.

Au nom de la municipalité, de tous ses concitoyens et concitoyennes, je vous dis merci d'avoir choisi Sainte-Anne-de-la-Pérade et bienvenue chez vous.

Diane Aubut, mairesse

Historique de la municipalité

À une cinquantaine de kilomètres de Trois-Rivières, la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade porte le nom qui rappelle son appartenance à la seigneurie homonyme qui tire son nom en partie de celui de la rivière à l'embouchure de laquelle la municipalité a été implantée. C'est en 1693 que fut fondée la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade qui fut érigée canoniquement en 1714. La municipalité de paroisse est créée en 1845, puis en 1912 naît la municipalité du village de La Pérade. C'est avec la fusion en 1989 de cette dernière et de la municipalité de paroisse Sainte-Anne-de-la-Pérade qu'est née la municipalité actuelle.



CRÉDIT PHOTO: AUDREY LACOURSIÈRE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nom des habitants: Péradien/Péradienne

Population: 2077 habitants

Région administrative: Mauricie (04)

Circonscription électorale: Champlain

Géographie: entre Trois-Rivières et Québec

Accessibilité: autoroute #40, sortie #236

Superficie: 112,50 km²

Zonage: agricole à 60 %

Date de constitution : 1989

Établissement scolaire: École primaire

Madeleine-de-Verchères

Venise canadienne telle est le titre que l'on donne à l'endroit où passe la rivière Sainte-Anne car l'activité locale est axée sur le cours d'eau couplé d'îles, de ponts et canaux. C'est en effet à la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade que les touristes, abrités dans de petites cabanes chauffées, affluent en hiver pour pratiquer la pêche des petits poissons des Chenaux. Les Péradiens sont d'ailleurs très fiers du titre de Capitale mondiale du poisson des chenaux qui est accolé à leur municipalité.

Cette municipalité accueillante est souvent visitée et est heureuse de vous accueillir!

La municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade fait partie de la grande région de la Mauricie qui occupe le centre de la province du Québec. Sainte-Anne-de-la-Pérade fait également partie des 10 municipalités qui composent la MRC des Chenaux.

Le principal élément qui structure le territoire de Sainte-Anne-de-la-Pérade est l'embouchure de la rivière Sainte-Anne avec le fleuve Saint-Laurent. La municipalité se situe en bordure de la rive nord du fleuve.

En matière politique, la municipalité se retrouve dans la circonscription électorale de Champlain. Au fédéral, elle est incluse dans la circonscription de Saint-Maurice - Champlain.

Le territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade occupe une superficie de 112,50 kilomètres carrés. La municipalité vient au deuxième rang de la MRC des Chenaux pour l'étendue de son territoire.

Elle est entourée par les municipalités de Deschambault-Grondines, Saint-Casimir et Saint-Ubalde à l'est, de Saint-Adelphe et Saint-Prosper au nord-ouest, de Batiscan et Sainte-Geneviève-de-Batiscan à l'ouest, tandis que le fleuve Saint-Laurent lui sert de frontière au sud. Elle est également l'une des municipalités frontalières de la MRC des Chenaux.

En ce qui concerne le réseau routier, son accessibilité est assurée par l'autoroute Félix-Leclerc (autoroute 40) et le Chemin-du-Roy (route 138), qui traversent son territoire d'est en ouest. La route 159 lui donne un accès vers le nord, tandis que la route 354 se dirige vers le nord-est. Mentionnons finalement que la municipalité se situe à une trentaine de minutes de route de la grande agglomération régionale qu'est la ville de Trois-Rivières.

Armoiries et logo de la municipalité



Les armoiries de Sainte-Anne-de-la-Pérade veulent évoquer son passé glorieux et dire son présent qui sera sûrement prolongé dans le futur.

- La CROIX de gueules (rouge) qui domine et divise le champ (surface) de l'écu symbolise, et par sa couleur et sa forme, la foi profonde des pionniers et des habitants actuels.
- Les ÉTOILES d'or qui surchargent cette croix rappellent quelques-unes des plus nobles figures qui ont laissé une marque indélébile dans la paroisse : premiers défricheurs, hommes d'Église, artisans, artistes, chanteurs, sculpteurs, musiciens, écrivains, etc.

Le blason est comparé à un chevalier en armure qui nous ferait face. Donc, sa dextre (droite) se trouve à notre gauche, et sa senestre (gauche), à notre droite.

- Le PREMIER CANTON (quartier droit supérieur de la croix) porte les armes des DE LANAUDIÈRE, premiers seigneurs de la paroisse; THOMAS-XAVIER TARIÉU DE LANAUDIÈRE, originaire de Guyenne (province du sud-ouest de la France). Né en 1664 – Officier du régiment de Carignan – Obtint la seigneurie de Sainte-Anne-de-la-Pérade en 1672 – Mort en 1695. – Son fils, PIERRE-THOMAS (1677-1757) épousa MADELEINE DE VERCHÈRES.
- Le DEUXIÈME CANTON (à senestre, gauche en haut), glorifie hautement nos premiers colons, nos semeurs de blé. – Le vert (sinople) rappelle bien la terre productrice d'épis d'or.
- Le TROISIÈME CANTON (à dextre, droite en bas) veut représenter tous les édifices historiques, toutes les industries anciennes et actuelles qui se sont développées sur notre territoire. Leur liste complète en serait longue.
- Le QUATRIÈME CANTON (senestre, gauche en bas), certainement le plus typique de la région, illustre l'industrie des «petits poissons des chenaux» (poulamons – tom cods).



Le concept d'affichage pour la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade est inspiré de certaines caractéristiques dominantes liées à son histoire et à son patrimoine.

L'image témoigne de son riche patrimoine bâti au fil du temps qui est symbolisé par l'église qui a été construite en évoquant la basilique de Notre-Dame située à Montréal à travers son architecture et par le manoir Madeleine-de-Verchères, un bâtiment traditionnel à toit en pente.

À l'avant-plan, le profil esquissé de quelques cabanes à pêche et du mouvement de la rivière rappelle à la fois : l'importance de la rivière dans le développement de la municipalité et la vitalité socio-économique que représente la pêche aux petits poissons des chenaux.

La travée de clôture symbolise quant à elle la qualité des aménagements paysagers retrouvés au cours de son histoire.

La couleur bleue royale qui a été choisie témoigne du rôle institutionnel et politique qu'a joué à l'origine la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Conseil municipal

Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu au centre communautaire Charles-Henri Lapointe situé au 100, rue de la Fabrique, Sainte-Anne-de-la-Pérade, le premier lundi de chaque mois à 19 h, sauf si cette journée est un jour férié. Dans ce cas, la séance est automatiquement remise au jour non férié suivant, au même endroit et à la même heure, sans autre avis.

Membres du conseil municipal :



Mairesse :
Diane Aubut



Conseiller au siège 1 :
Yves Vinette



Conseiller au siège 4 :
Elizabeth Faucher



Conseiller au siège 2 :
Francis Perron



Conseiller au siège 5 :
Nancy Benoît



Conseiller au siège 3 :
Germaine Leboeuf



Conseiller au siège 6 :
Gérald Bilodeau

Bureau municipal

L'administration municipale, soucieuse de servir au mieux les intérêts des citoyens, peut vous aider concernant divers aspects de la municipalité. Si vous avez des questions concernant la taxation, l'évaluation d'une propriété, la mise en application d'un règlement ou tout autre sujet, n'hésitez pas à nous rejoindre.



Jacques Taillefer, directeur général et secrétaire-trésorier

jacques.taillefer@sainteannedelaperade.net

418 325-2841 poste 226



Louise Beaudoin, adjointe administrative, service de la comptabilité et de la taxation

louise.beaudoin@sainteannedelaperade.net

418 325-2841 poste 222



Nathalie Girard, agente de bureau

municipalite@sainteannedelaperade.net

418 325-2841 poste 221

**200, rue Principale,
Sainte-Anne-de-la-Pérade, Québec, G0X 2J0**
Téléphone : 418 325-2841 Télécopieur : 418-325-3070
Site internet : www.sainteannedelaperade.net

Heures d'ouverture du bureau :

8h à 12h et 13h à 16h

Le service des loisirs, de la vie culturelle et communautaire de Sainte-Anne-de-la-Pérade est toujours soucieux d'organiser des événements hauts en couleur et de vous faire participer à de nombreuses activités données au sein de notre municipalité. Pour soumettre un projet ou encore pour en faire la promotion, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions vous soutenir.



Maryse Bellemare, technicienne en loisirs, vie culturelle et communautaire

loisirs@sainteannedelaperade.net

418 325-2841 poste 227

Michel Leblond, coordonnateur des activités de l'aréna

arena@sainteannedelaperade.net

418 325-2920

Travaux publics

Ce service est chargé de l'entretien et de la réparation des rues et trottoirs, du service de l'aqueduc, d'égouts et des parcs et espaces verts, ainsi que de tous les équipements et bâtiments de la municipalité. En plus d'effectuer divers travaux de voirie, il est responsable de l'entretien des infrastructures municipales urbaines ainsi que de la distribution de l'eau potable.

Téléphone : 418 325-2841

Urgence travaux publics (24h/24h) : 418 325-4988

Protection incendie et premiers répondants

Le **Service des incendies** de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade est responsable de la prévention et du combat en matière d'incendie sur le territoire de Sainte-Anne-de-la-Pérade. C'est lui qui veille notamment à l'application des politiques et des règlements relatifs à la prévention d'incendie.



Luc Hivon, directeur du service incendie



Robert Dolbec, directeur adjoint du service incendie



Pour consulter les règlements en vigueur en matière de prévention des incendies, en installation d'équipement destiné à avertir en cas d'incendie ainsi que le règlement sur le brûlage, consultez notre site internet.

Le **premier répondant** est une personne formée et accréditée par la Régie régionale de la santé pour intervenir le plus rapidement possible auprès de victimes d'urgences vitales. Il a donc la responsabilité de stabiliser et de prévenir la détérioration de l'état d'une victime en attendant l'arrivée des techniciens ambulanciers. Nous ne remplaçons pas les techniciens ambulanciers. Le Service des premiers répondants est présent, 24 heures par jour et 7 jours/7 jours.

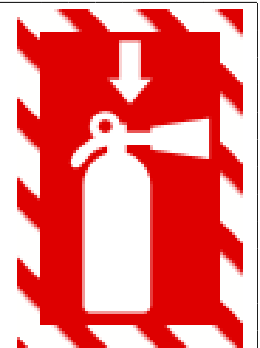
URGENCE : 9-1-1

URGENCE FEU : 418 325-2221

Extincteur

La municipalité offre gratuitement un service de rechargement de vos extincteurs. En ce qui a trait au test hydrostatique, remplacement de pièces défectueuses et ou l'entretien s'il y a lieu, le citoyen doit en assumer les frais.

Vous devez apporter vos extincteurs à la municipalité afin que nous puissions les faire vérifier.



Janvier Février

80^e festival de pêche aux petits poissons des Chenaux
(Ouverture samedi 27 janvier)

80^e festival de pêche aux petits poissons des Chenaux
(Fermeture le dimanche 11 février)

Plaisirs d'hiver
Marche aux flambeaux
(Vendredi 26 janvier)



Mars Avril

Plaisirs d'hiver
Soirée disco sur glace avec le DJ Redoo
(Vendredi 9 février)

Défi Santé 5/30 équilibre
(Dates à confirmer)



Manger mieux



Bouger plus



Garder l'équilibre

Mai Juin

Journée de la famille des Chenaux
(Municipalité à confirmer)
(Dimanche 27 mai)



Relai pour la vie de la MRC des chenaux
(Ste-Geneviève-de-Batiscan)
(Samedi 26mai)



Rendez-vous Péradien, Course Richard Tessier
(Samedi 2 juin)



Symposium des fleurs et des jardins
(Samedi 9 et dimanche 10 juin)



Fête nationale au parc du Pont
(Samedi 23 juin)



Juillet Août

Soirées musicales au parc du Pont
(Vendredi 6 et 20 juillet)



Soirées musicales au parc du Pont
(Vendredi 10 août)



Beach party mousse
(Date à confirmer)



Septembre Octobre

Parcours Campagn'Art
(Samedi 22 et dimanche 23 septembre)



Journée de la culture
(Du 28 au 30 septembre)



Bal en blanc des morts vivants
(Samedi 27 octobre)



Fête d'Halloween pour les enfants
(Mercredi 31 octobre)



Novembre Décembre

Soirée reconnaissance aux bénévoles
(Vendredi 16 novembre)



Pêche aux petits poissons des Chenaux
(Ouverture le 26 décembre)



SPORTS D'HIVER



Aréna LE PRIX DU GROS.COM

161, rue Gamelin

- Patinage et hockey libre
- Location d'équipement



Prêt de raquette (pro-shop de l'aréna)

161, rue Gamelin

ESPACES VERTS



Parc du Pont

8, rue Marcotte



Parc du terrain des loisirs

161, rue Gamelin



Parc du p'tit bonheur

100, rue de la Fabrique



Parc école

61, rue Ste-Anne



CRÉDIT PHOTO: AUDREY LACOURSIÈRE

Parc du Pont



PARC DE LA
RIVIÈRE BATISCAN

Dans la MRC des Chenaux

Parc de la rivière Batiscan

(Gratuit pour les résidents)

200, chemin du Barrage
Saint-Narcisse, Qc, G0X 2Y0



CRÉDIT PHOTO: AUDREY LACOURSIÈRE

Parc du terrain des loisirs

TERRAINS RÉCRÉATIFS



Terrain de balle
16,1 rue Gamelin



Terrain de baseball
151, rue Gamelin



Terrains de soccer
161, rue Gamelin



Terrain de pétanque
100, rue de la Fabrique



Terrain de tennis
200, rue Principale



Skatepark
151, rue Gamelin



Terrain de volley-ball
161, rue Gamelin



Piscine municipale (Natation et bain libre)
151, rue Gamelin



CRÉDIT PHOTO: AUDREY LACOURSIÈRE
Terrains de soccer



CRÉDIT PHOTO: AUDREY LACOURSIÈRE
Terrains de pétanque

VOIES NAVIGABLES



Rivière Ste-Anne
Fleuve St-Laurent

? Bureau d'information touristique
8, rue Marcotte



CRÉDIT PHOTO: AUDREY LACOURSIÈRE

Art, culture et tourisme



Bibliothèque municipale

100, rue de la Fabrique

Ouvert le mercredi, 14h00 à 16h30 et le jeudi, 18h00 à 20h30
Informez-vous sur le programme une naissance, un livre.



CRÉDIT PHOTO: AUDREY LACOURSIÈRE

Domaine Madeleine-de-Verchères

910, rue Ste-Anne
418 325-3522



CRÉDIT PHOTO: AUDREY LACOURSIÈRE

Église

201, rue Ste-Anne
418 325-2025



La Chemin du Roy, la première route carrossable reliant Québec à Montréal



Le chemin du Roy est une route touristique reconnue et signalisée qui présente la richesse du patrimoine et de l'histoire de la Nouvelle-France en traversant trois des principales régions touristiques du Québec : Québec, la Mauricie et Lanaudière.

Sacré circuit



Ce parcours de 35 km vous invite à sillonner le magnifique et historique Chemin du Roy (Route 138) en traversant les municipalités de Champlain, Batiscan et Sainte-Anne-de-la-Pérade. Sacré circuit vous propose trois magnifiques églises et un vieux presbytère. Vous y découvrirez de belles richesses patrimoniales et culturelles ainsi que la petite histoire de ce beau coin de pays.

La route verte, le Québec à portée de guidon !



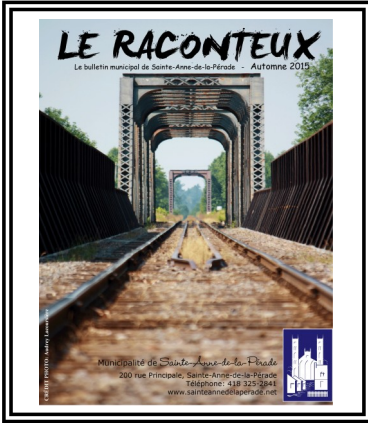
La Route verte est une idée originale de Vélo Québec réalisée avec le gouvernement du Québec et des partenaires régionaux. Avec plus de 5000 km de voies cyclables, la Route verte vous met sur la bonne voie pour des vacances à votre goût.

Pour plus d'information:

Bureau d'information touristique

8, rue Marcotte, Sainte-Anne-de-la-Pérade, 418 325-1750

Médias d'informations



Bulletin municipal Le Raconteur

Conçu et distribué par la Municipalité, ce bulletin contient les informations de la municipalité et de la MRC des Chenaux. Il présente également la programmation des loisirs et des organismes locaux en plus des événements à venir.

Fréquence : Livré gratuitement quatre fois par année (avril, juin, septembre et décembre) dans tous les foyers de la municipalité.



Le Bulletin des Chenaux

Journal indépendant qui couvre principalement l'actualité de la MRC des Chenaux et des ses environs.

Fréquence : Livré gratuitement à tous les mois sauf en juillet et août dans tous les foyers de la municipalité.



Le Courrier de Portneuf

Journal tenu par Transcontinental média qui couvre principalement l'actualité du comté de Portneuf et ses environs.

Fréquence : Livré gratuitement à toutes les semaines dans tous les foyers de la municipalité.



L'Hebdo journal

Journal tenu par Transcontinental média qui couvre principalement l'actualité de la Mauricie.

Fréquence : Livré gratuitement à toutes les semaines dans tous les foyers de la municipalité.

Le Nouvelliste



Journal tenu par le Groupe Capitaux médias qui couvre principalement l'actualité de la Mauricie.

Fréquence : Livré à tous les jours uniquement aux personnes abonnées.

Les feuillets municipaux



Lorsque la Municipalité a un message important à communiquer à la population et qui n'a pu être intégré dans le Raconteur, elle envoie un feuillet municipal.

Fréquence : Livré gratuitement sur une base occasionnelle dans tous les foyers de la municipalité.

Site web municipal | www.sainteannedelaperade.net



En tout temps, le site web municipal peut vous informer sur différents sujets. Mis à jour régulièrement, vous pouvez consulter les différentes sections soient : municipalité, découvrir, services municipaux, culture et vie communautaire, développement économique, tourisme ainsi que sport et loisirs. Vous y trouverez également un onglet emploi de même que les sections nouvelles et événements à venir qui s'affichent sur la page d'accueil.

Page Facebook Loisirs Sainte-Anne-de-la-Pérade

Le service des loisirs vous tient informé chaque semaine des activités et événements à surveiller. Il vous annonce également les changements d'horaire ou de lieux lorsque dame nature nous empêche de tenir une activité annoncée.

Page Facebook Ste-Anne-de-la-Pérade

Cette page vous informera concernant les différents services de la municipalité; changement d'horaire de la collecte des vidanges, ouverture du bureau, avis d'ébullition d'eau, séances du conseil, etc.

Page Facebook Aréna Le Prix du Gros.com

L'aréna met en ligne tous les horaires de glace, de patinage et de hockey libre.



Calendriers de la collecte des ordures 2018

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS DOMESTIQUES 2018



Jour de collecte	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Semaine verte	St-Prosper-de-Champlain	St-Maurice	Ste-Geneviève-de-Batiscan	St-Narcisse
Semaine bleue	Ste-Anne-de-la-Pérade	Batiscan	Champlain / St-Luc-de-Vincennes	St-Stanislas

Gros déchets



JANVIER

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

FÉVRIER

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

MARS

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

OCTOBRE

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	1 ^{dec.}					

DÉCEMBRE

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Collectes spéciales (gros morceaux et feuilles mortes) et autres informations au verso

Collecte des gros déchets

Les gros déchets (meubles et autres) seront ramassés durant les semaines suivantes:

Du 7 au 17 mai

Du 2 au 5 juillet

Du 1 au 11 octobre

Pour les cas spéciaux, en d'autres temps, contactez votre municipalité.

Collecte des feuilles mortes

À moins que votre municipalité offre le service de collecte des sacs de feuilles mortes, ceux-ci devront être apportés par vous, soit à l'écocentre de Champlain, soit chez un producteur agricole s'affichant pour recevoir les résidus végétaux.

Déchets exclus de la collecte

Les réfrigérateurs, les matériaux de construction et les déchets domestiques dangereux ne sont pas ramassés par le service de collecte des déchets. Ceux-ci doivent être apportés à l'écocentre de Champlain.

Secteurs inclus dans le territoire d'une autre municipalité

Collecte même journée que

Batiscan	Rang Nord, Rang Cinq-Mars, Route du Village Champlain	Ste-Geneviève-de-Batiscan
Batiscan	Route 138 à l'est de la rivière Batiscan	Ste-Anne-de-la-Pérade
Champlain	Rang de Picardie, Avenue des 14 Soleils	Batiscan
Ste-Anne-de-la-Pérade	Secteur nord de l'autoroute 40 (Route 159, Rang Petit Ste-Marie et Rapide Nord)	St-Prosper-de-Champlain
Ste-Geneviève-de-Batiscan	Partie du Rang de la Rivière-à-la-Lime au nord de la Route Thibeault	St-Narcisse
Ste-Geneviève-de-Batiscan	Partie du Rang Sud au sud de l'autoroute 40	Batiscan
St-Maurice	Secteur du Lac Thibeault	St-Narcisse
St-Narcisse	Rang St-Félix, Rang Ste-Marguerite	St-Maurice
St-Narcisse	Partie de la Route 352 à l'est du Rang des Chutes Nord	St-Stanislas
St-Prosper-de-Champlain	Partie du Rang St-Augustin à l'ouest de l'intersection de la route 159	Ste-Geneviève-de-Batiscan

Les bacs roulants doivent faire face à la rue (ouverture vers la rue) et placés de façon à être facilement accessibles par les préposés et les équipements de la MRC (minimum de 1 mètre de tout obstacle).

Les déchets doivent être déposés à l'intérieur des bacs roulants. Le couvercle doit être fermé. Sauf lors de la collecte des gros déchets, les déchets placés à l'extérieur des bacs roulants ne seront pas ramassés.

Merci de votre collaboration : Le service d'hygiène du milieu de la MRC des Chenaux

Calendriers de la collecte du recyclage 2018

Jour de la collecte Sainte-Anne-de-la-Pérade - Jeudi vert

Aide-mémoire récupération

2018

La collecte des matières recyclables se fait une fois aux deux semaines et toujours le même jour dans votre quartier. **Pour connaître le jour de la collecte dans votre municipalité : rgmrm.com**



Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

Janvier

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Février

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

Mars

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Avril

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Mai

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Juin

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juillet

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Août

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Septembre

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Octobre

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Novembre

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Décembre

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Matières acceptées dans le bac à récupération



Contenants et emballages



Journaux, imprimés, papier et carton



Matières acceptées aux Écocentres

Les écocentres sont des lieux consacrés à la valorisation des matières. Vous devrez trier vos matières et les déposer dans les conteneurs identifiés par catégories. Une preuve de résidence vous sera demandée. Des frais de 10 \$ par chargement peuvent être appliqués pour certaines catégories de matières. **Information : rgmrm.com**

Métal

Électroménagers, outils, ferraille



Agrégats

Brique, béton, asphalte



Bois



Résidus domestiques dangereux

Été
Tous les RDD

Hiver
Peinture, huile et accumulateurs (batteries) de véhicules seulement



Branches



Autres matières

10 \$ / chargement
Vitre, gypse, laine minérale, tapis, prélat, meubles rembourrés

Emplacements et horaires des Écocentres

Trois-Rivières, secteur ouest 2455, rue Charbonneau

Trois-Rivières, secteur est 1921, rue des Toitures

Horaire d'été

Du 1^{er} avril au 31 octobre

Mardi au samedi 8 h 30 à 17 h 30

Horaire d'hiver

Du 1^{er} novembre au 31 mars

Mardi au samedi 9 h à 16 h

Shawinigan 2132, avenue de la Transmission

Champlain 295, route Sainte-Marie

Louiseville 760, avenue Deveault

Saint-Étienne-des-Grès 440, boulevard de la Gabelle, entrée 4

Horaire d'été

1^{er} avril au 31 octobre

Mardi au samedi
9 h 30 à 16 h 30

Horaire d'hiver

1^{er} novembre au 31 mars

Mardi au samedi
9 h à 16 h

Appareils contenant des gaz réfrigérants
Réfrigérateurs, climatiseurs, congélateurs



Résidus verts



Pneus

de route non jantés



Bardeaux d'asphalte et papier goudronné



Écocentre mobile

L'écocentre mobile accepte les mêmes matières qu'un écocentre. L'écocentre mobile sera présent, entre 10 h et 16 h, aux dates et endroits suivants :

30 mai Saint-Maurice
6 juin Saint-Alexis-des-Monts
26 septembre Saint-Narcisse
3 octobre Charette.

Règlements municipaux

Chaque municipalité possède ses propres règlements et Sainte-Anne-de-la-Pérade n'y fait pas exception. Voici quelques informations sur les règlements qui touchent la majeure partie de la population. Sachez qu'il est de votre devoir de citoyen de vous informer sur l'ensemble des règlements adoptés par le conseil municipal, vous les trouverez intégralement sur le site web de la municipalité au www.sainteannedelaperade.net.



Abris et garages temporaires

L'installation des garages et des abris temporaires est permise du 1^{er} octobre d'une année au 30 avril de l'année suivante, selon les critères mentionnés dans le règlement municipal.



Droit d'arrosage

L'arrosage manuel, à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'un arbre et d'un arbuste est permis en tout temps.

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20 h et 23 h les jours suivants :

- un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair;
- un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair.

Quant aux systèmes d'arrosage automatique, il est permis d'arroser uniquement de 3 h à 6 h le dimanche, le mardi et le jeudi.



Licence pour chiens

Les propriétaires de chiens doivent en informer la municipalité afin d'établir l'identité et le droit de propriété, et sont assujettis à une licence de dix dollars (10 \$) par chien en sa possession ou sous sa garde. Celle-ci est exigible le premier jour du mois de janvier de l'année se terminant par les chiffres 0 ou 5 et sera payable au bureau de la municipalité.



Permis de brûlage et feux d'artifice

Il est interdit de faire ou maintenir un feu à ciel ouvert ou feu de joie à moins d'avoir obtenu au préalable un permis à cet effet. Toutefois, aucune autorisation n'est requise pour faire un feu dans un foyer de maçonnerie ou un foyer de conception commerciale conçu spécialement pour y faire du feu, pour l'usage d'un gril ou d'un barbecue. Il est interdit de faire un feu de feuilles ou de débris de matériaux de construction, ou encore lorsque la fumée qu'il dégage nuit aux occupants des propriétés avoisinantes.

Il est défendu à toute personne de posséder, pour utilisation, des feux d'artifice domestiques, des grands feux d'artifice ou des pièces pyrotechniques à usage pratique, sans avoir au préalable obtenu une autorisation à cet effet du Service de sécurité incendie de la municipalité à la suite d'une demande écrite.



Permis de construction

Tout projet de construction, de transformation, d'agrandissement ou d'addition de bâtiment est interdit sans l'obtention d'un permis de construction. Vous pouvez en faire la demande à un inspecteur de la MRC en composant le numéro de téléphone sans frais suivant : 819 840-0704, poste 2212, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.



Stationnement hivernal dans les rues

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un chemin public entre 23 h et 7 h, du 15 novembre au 1er avril inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

La municipalité s'est dotée d'un programme de revitalisation accessible aux citoyens qui veulent effectuer des travaux majeurs à leur propriété, informez-vous!

Location de salles municipales

Pour servir ses citoyens, la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade met à la disposition de ceux-ci quatre salles municipales. Pour effectuer une demande de réservation, consultez d'abord la charte du locataire sur notre site internet, téléchargez le formulaire à remplir et retournez-le au bureau municipal afin de le faire approuver au moins une semaine avant la tenue de votre activité ou de votre événement. Certains frais sont encourus. Pour les baptêmes et les funérailles de personnes résidant sur le territoire, il n'y a pas de frais de location.

Pour plus d'informations, contactez-nous au 418 325-2841
municipalite@sainteannedelaperade.net

➔ Salle municipale au Centre communautaire*

100, rue de la Fabrique

Description : Petite salle de réunion située au 2e étage du CCCHL.

Capacité : environ 25 personnes

*Accessible uniquement pour les organismes



CRÉDIT PHOTO: AUDREY LACOURSIÈRE

➔ Centre Communautaire Charles-Henri-Lapointe

100, rue de la Fabrique

Description : Grande salle avec projecteur (location), scène de spectacle, système de son et micros. Toilettes et lavabo accessibles à même la salle et petit espace de cuisine disponible (comptoir avec évier et frigo seulement).

Capacité : environ 150 personnes

➔ Salle André-Morin à l'aréna LE PRIX DU GROS.COM

161, rue Gamelin

Description : Grande salle de réunion située dans la bâtisse de l'aréna.

Capacité : environ 100 personnes



CRÉDIT PHOTO: AUDREY LACOURSIÈRE

➔ Centre récréatif Jean-Guy Houle

151, rue Gamelin

Description : Grande salle avec scène de spectacle, toilettes et espace douche. Cuisine disponible (comptoir avec évier, cuisinière et frigo seulement).

Capacité : environ 200 personnes



CRÉDIT PHOTO: AUDREY LACOURSIÈRE

➔ Salle multifonctionnelle du centre récréatif Jean-Guy Houle

151, rue Gamelin

Description : Moyenne salle avec un mur de miroirs idéale pour rencontres, conférences et cours en groupe.

Capacité : environ 40 personnes

Comités formés par le conseil municipal en 2018

Sainte-Anne-de-la-Pérade possède plusieurs comités qui œuvrent sur différents secteurs d'activités. Ces comités sont chapeautés par des personnes responsables qui aident à la mise sur place des actions respectives de ceux-ci. Bien sûr, tous ces comités ne pourraient exister sans le dévouement de nombreux bénévoles qui donnent de leur temps sans compter, et ce, tout au long de l'année.

Nous tenons à remercier tous les citoyens de leur implication bénévole au sein des divers comités de la municipalité qui contribuent au développement de Sainte-Anne-de-la-Pérade par leurs actions quotidiennes. Nous vous présentons ici la liste des divers comités sur lesquels les membres du conseil municipal siègent.

Aqueduc , égouts et voirie

MEMBRE DU CONSEIL: Gérald Bilodeau et Yves Vinette
RESPONSABLE : Jacques Taillefer



Aréna

MEMBRE DU CONSEIL: Francis Perron
RESPONSABLE : Michel Leblond

Bibliothèque municipale Armand-Goulet

MEMBRE DU CONSEIL: Elizabeth Faucher
RESPONSABLE : Carole Daigle

Comité consultatif d'urbanisme

MEMBRE DU CONSEIL: Nancy Benoît et Gérald Bilodeau
RESPONSABLE : Jacques Taillefer



Comité de sauvegarde du patrimoine

MEMBRE DU CONSEIL: Elizabeth Faucher
RESPONSABLE : Elizabeth Faucher

Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Sainte-Anne (CAPSA)

MEMBRE DU CONSEIL: Yves Vinette
RESPONSABLE : Yves Vinette

Développement domiciliaire

MEMBRE DU CONSEIL: Germaine Leboeuf et Francis Perron
RESPONSABLE : Jacques Taillefer

Domaine seigneurial Sainte-Anne

MEMBRE DU CONSEIL: Nancy Benoît
RESPONSABLE : Alain Bourbonnais



Comités formés par le conseil municipal en 2018

Embellissement, parcs et bâtiments (revitalisation, fondation rue Principale)

MEMBRES DU CONSEIL: Diane Aubut
RESPONSABLE : Diane Aubut



Loisirs, vie culturelle et communautaire

MEMBRE DU CONSEIL: Elizabeth Faucher
RESPONSABLE : Maryse Bellemare

MRC des Chenaux

MEMBRE DU CONSEIL : Diane Aubut (en cas d'impossibilité, la conseillère Germaine Leboeuf est désignée à représenter la Municipalité)
RESPONSABLE : Gérard Bruneau

Office municipal d'habitation

MEMBRE DU CONSEIL: Germaine Leboeuf
RESPONSABLE : Yvan Caron

Politique familiale et municipalité amie des aînés

MEMBRE DU CONSEIL: Nancy Benoît et Elizabeth Faucher
RESPONSABLE : Maryse Bellemare



Ressources humaines et matérielles (convention collective)

MEMBRES DU CONSEIL: Diane Aubut, Gérald Bilodeau et Germaine Leboeuf.
RESPONSABLE : Diane Aubut

Service incendie, premiers répondants et protection civile

MEMBRE DU CONSEIL: Nancy Benoît
RESPONSABLE : Luc Hivon

Société de développement économique

MEMBRE DU CONSEIL: Diane Aubut, Germaine Leboeuf et Adam Perreault
RESPONSABLE : René De Montigny

Sécurité civile

MEMBRE DU CONSEIL: Germaine Leboeuf
RESPONSABLE : Jacques Taillefer



CRÉDIT PHOTO: JEAN-SIMON HUBERT

Associations et organismes

A.F.É.A.S.

Description: L'Association féminine d'éducation et d'action sociale est un organisme de défense des droits des femmes qui fait évoluer la condition des Québécoises.

Personne ressource : Marielle Cadieux, 418 362-3388

Association de soccer Des Chenaux

Description: Organisme sportif fédéré à but non lucratif œuvrant à l'intérieur de la MRC Des Chenaux afin de favoriser la pratique du soccer pour des joueurs de 4 ans à senior.

Personne ressource : Alexandra Tousignant

Site web: soccerdeschenaux.com



Association des pourvoyeurs de pêche aux petits poissons des chenaux inc.

Description: OBNL responsable de promouvoir et développer le produit de la pêche aux petits poissons des chenaux en tant qu'évènement touristique hivernal majeur sur la rivière Ste-Anne. Il assure les relations avec les médias ainsi que la gestion des territoires et des permis. Il est également promoteur du Festival qui se tient annuellement sur la glace.

Personne ressource : Isabelle Durette, 418 325-2475

Site web: associationdespouvoyeurs.com



Association du hockey mineur des Chenaux

Description: Organisme à but non lucratif qui permet aux jeunes de 4 à 20 ans de jouer au hockey dans différentes catégories. Le comité organise également chaque année un tournoi atome provincial qui a lieu à l'aréna LE PRIX DU GROS.COM au début du mois de décembre.

Personne ressource : Nicole Martel, 418 325-2795

Site web: www.hockeymineurdeschenaux.com



Buisson Ardent

Description: Mouvement bénévole qui réalise à chaque année une activité de Noël pour contrer l'isolement pendant la période des fêtes chez les personnes seules âgées de 50 ans et plus.

Personne ressource : Michel Jacob, 418 325-2754

Centre d'action bénévole des Riverains

Description: Organisme communautaire qui œuvre dans le domaine de la santé et des services sociaux. Sa mission consiste à promouvoir et développer l'action bénévole en favorisant l'engagement bénévole autour des enjeux et des besoins socio-communautaire-humanitaire qui concernent la population de son territoire.

Personne ressource : Marie-Claude Samuel, 418 325-3100

Site web: www.cabdesriverains.org



Club de patinage artistique La Pérade

Description: Organisme à but non lucratif qui s'adresse aux jeunes de 3 à 17 ans et qui offre deux programmes soit le Patinage Plus qui offre la meilleure base pour apprendre à patiner. Il vise à les préparer pour le hockey, le patinage artistique, le patinage de vitesse et la ringuette. Le programme STAR qui s'adresse aux patineurs qui désirent en apprendre davantage sur les habiletés du patinage artistique. Ces cours privés sont donnés par des entraîneurs qualifiés.

Personne responsable: Audrey Lacoursière, 418 325-2060



Club FADOO Les Blés d'Or

Description: Organisme à but non lucratif dont l'objectif est d'offrir aux aînés la possibilité de rencontrer d'autres gens dans le cadre de différentes activités tel que; après-midi de cartes et bingo, ateliers rencontre, jeux des aînés, etc.

Personne ressource : André Morin, 418 325-2652

Club Optimiste de Sainte-Anne-De-La-Pérade

Description: Les clubs Optimistes parrainent, au sein de leurs collectivités, des projets de service communautaire concrets visant à tendre la main à la jeunesse. Parce que les membres d'un club Optimiste sourient à la vie, ils aident les jeunes à réaliser leur plein potentiel. Chaque club Optimiste détermine les besoins des jeunes de sa collectivité et met en œuvre des programmes visant à en satisfaire les exigences.

Personne ressource : Monique Gagnon, 418 325-3057



Conseil d'établissement de l'école Madeleine-De-Verchères

Description: Composé de parents et de membres du personnel, le comité traite de différents sujets définis par la loi (LIP) et qui font l'objet d'adoption, d'approbation, d'information et/ou de consultation.

Personne ressource : Cyndie Montplaisir, 819 840-4315

Église Sainte-Anne-De-La-Pérade

Description: L'Église offre à la communauté tous les services nécessaires à la vie chrétienne, humaine et fraternelle. Baptêmes, mariages, funérailles, célébrations liturgiques, catéchèse aux enfants/adultes, activités et événements sociaux et spirituels. La responsabilité de la vie chrétienne de notre Église est en collaboration avec le Trio pastoral, le conseil de Fabrique, le comité de liturgie et la chorale.

Personne ressource : Marie-France Rivard, 418 325-2025

Site web: eglisesteannedelaperade.org



Fondation Charles-Henri Lapointe

Description: Organisme sans but lucratif dont l'objectif principal est de venir en aide à la population péradienne en accordant une aide financière aux étudiantes ou étudiants dans le besoin, aux personnes vivant dans la pauvreté et aux personnes démunies suite à une catastrophe. Depuis sa fondation en 1985, elle a distribué plus de 184 000 \$.

Personne ressource : Gilles Devault, 418 325-3057

Maison de la famille des Chenaux

Description: Organisme communautaire accessible à tous qui soutient les familles du secteur des Chenaux en leur offrant un milieu de vie, des activités et des ressources dans le but d'améliorer leur qualité de vie familiale.

Personne ressource : Diane Aubut, 418 325-2120

Site web: www.maisondelafamilledeschenaux.com



Société d'histoire de Sainte-Anne-de-la-Pérade

Description: Organisme à but non lucratif qui a pour mission de promouvoir et de faire connaître notre histoire locale et qui permet aux citoyens de faire des recherches, de consulter sur place leurs livres ou simplement se procurer l'une de leurs publications.

Personne ressource : Rachel Brouillette, : 418 325-2766

Site web: www.sh-laperade.net



Services de garde et éducation



CPE Flocons de Rêve

145, rue du Tremblay
418 325-3414



Service de garde en milieu familial (Céline Grondin)

130, rue Germain
418 325-3178



Service de garde en milieu familial (Sonia Bordeleau)

165, rue Rompré
418 325-6624



Service de garde en milieu familial (Dannie Tourangeau)

124, d'Orvilliers
418 325-2809



Service de garde en milieu familial (Sylvie Martel)

180, rue Rivard
418 325-2782



Service de garde en milieu familial (Guylaine Lessard)

918, boul. Lanaudière
418 325-1277



Service de garde La p'tite école du rang (Agathe Rajon)

190, rang Rapide Nord
819 701-7507



Service de garde en milieu familial (Maryse Pépin)

190, d'Orvilliers
418 325-1776



Service de garde Les Petits Mousses (Amélie B. Gignac)

341, rang Sainte-Élisabeth
418 325-5873



École primaire Madeleine-de-Verchère

61, rue Ste-Anne
819 840-4315



École Secondaire le Tremplin

100, Chemin de la Rivière à Veillet,
Sainte-Geneviève-de-Batiscan
819 840-4337



Service d'animation

ESTIVALE

Ouverture à la fin des classes
jusqu'à la mi-août

151, rue Gamelin
418 325-2910



CRÉDIT PHOTO: AUDREY LACOURSIÈRE

Cours de l'école primaire Madeleine-de-Verchères

Emploi



Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) MRC des Chenaux

44, Chemin de la Rivière à Veillet, bureau 160
Sainte-Geneviève-de-Batiscan
819 362-3109

Mission: Organisme à but non lucratif qui a pour mission d'aider les jeunes de 16 à 35 ans de la Ville de Trois-Rivières et de la MRC des Chenaux dans leur cheminement vers l'emploi, l'orientation professionnelle et l'entrepreneuriat.



Coopérative Jeunesse Les Ouvrières (CJS)

230, rue Ste-Anne
Sainte-Anne-de-la-Pérade
418 325-4200

Mission: Permet à des jeunes d'âge secondaire de mettre sur pied une entreprise de type coopératif afin de se créer un emploi dans leur localité. Chaque été ils offrent des services qu'ils choisissent tel que l'entretien ménager, le gardiennage, la tonte de pelouse, etc.



Société de développement économique La Pérade (SDE La Pérade)

230, rue Ste-Anne
Sainte-Anne-de-la-Pérade
418 325-3565

Mission: Favoriser le développement touristique et agro-touristique, stimuler la revitalisation du milieu périodien, promotion du développement de zones commerciales et industrielles et articulation d'une stratégie de développement immobilier.

Services de santé



Brunet

341, boulevard de Lanaudière (route 138)
418 325-2332



Clinique Dentaire La Pérade

390, boulevard de Lanaudière (route 138)
418 325-3341



Clinique médicale La Pérade

81, rue Ricard
418 325-2777



CLSC Sainte-Geneviève-de-Batiscan

90, Chemin Rivière-à-Veillet
Sainte-Geneviève-de-Batiscan,
418 362-2727



CLSC Saint-Marc-des-Carrières

1045, avenue Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carrières
418 268-3571
URGENCE 24H/24H